



DÉCLARATION DE NUUK

à l'occasion de la Septième réunion des ministres du

Conseil de l'Arctique

Le 12 mai 2011, Nuuk (Groenland)

Nous, ministres représentant les huit États de l'Arctique, réunis à Nuuk, au Groenland, à l'occasion de la septième réunion des ministres du Conseil de l'Arctique, accompagnés des représentants des six organisations membres permanents du Conseil de l'Arctique,

Reconnaissant l'importance de maintenir la paix, la stabilité et une coopération constructive dans l'Arctique,

Réitérant l'engagement du Conseil de l'Arctique à favoriser la protection de l'environnement et le développement durable dans l'Arctique,

Saluant la collaboration grandissante manifestée par les États et les peuples de l'Arctique afin de relever les nouveaux défis et saisir les nouvelles occasions qui se présentent,

Reconnaissant que l'Arctique est d'abord et avant tout une région habitée composée d'économies et de sociétés diversifiées, et qu'il importe de poursuivre le développement durable de ses collectivités, **reconnaissant** également les droits des peuples autochtones et les intérêts de tous les habitants de l'Arctique, et **soulignant** que l'engagement soutenu des peuples et des collectivités autochtones est un atout capital pour le Conseil,

Reconnaissant que l'évolution rapide de la situation, particulièrement en ce qui a trait au changement climatique, a entraîné une augmentation du nombre et de la complexité des défis et des occasions pour l'Arctique, et **soulignant** l'importance de renforcer le Conseil de l'Arctique pour gérer ces changements,

Par la présente :

RENFORCEMENT DU RÔLE DU CONSEIL DE L'ARCTIQUE

Annonçons l'établissement de l'Accord de coopération en matière de recherche et de sauvetage aéronautiques et maritimes dans l'Arctique, qui constitue le premier accord ayant force obligatoire négocié sous l'égide du Conseil de l'Arctique,

Décidons que le Conseil de l'Arctique devrait poursuivre l'élaboration de solutions en vue de relever les nouveaux défis qui se présentent dans l'Arctique, en se fondant sur un large éventail d'approches,

Décidons de renforcer la capacité du Conseil de l'Arctique à relever les défis et à saisir les occasions qui se présentent dans l'Arctique, en établissant à Tromsø, en Norvège, un secrétariat permanent du Conseil de l'Arctique, ci-après appelé le Secrétariat, dont les activités commenceront au plus tard au début de la présidence canadienne du Conseil, en 2013,

Décidons de former un groupe de travail chargé de mettre en œuvre les décisions liées au renforcement du Conseil de l'Arctique, y compris toute disposition nécessaire à l'établissement du Secrétariat, et **approuvons** la composition et le mandat du groupe, tels qu'établis dans le Rapport des hauts représentants pour l'Arctique aux ministres de 2011 (Rapport des HRA),

Adoptons les recommandations des hauts représentants pour l'Arctique (HRA) quant au rôle des observateurs au sein du Conseil de l'Arctique et aux critères applicables, tels qu'énoncés dans les annexes du Rapport des HRA, et **décidons** d'appliquer ces critères à l'évaluation des candidats au statut d'observateur,

Adoptons les lignes directrices en matière de communication et de sensibilisation, énoncées dans le Rapport des HRA, et **demandons** aux HRA d'élaborer un plan de communication stratégique pour le Conseil de l'Arctique,

PRINCIPALES RÉALISATIONS ET FUTURS TRAVAUX

Dimension humaine

Notons et accueillons avec appréciation la priorité accordée aux questions touchant la santé humaine durant la présidence danoise, **prenons acte** de la réunion des ministres de la Santé de l'Arctique tenue à Nuuk en février 2011, **reconnaissons** les défis qui se posent toujours en matière de santé et **constatons** la nécessité d'améliorer la santé physique et mentale ainsi que de favoriser le bien-être et l'autonomisation des peuples autochtones et des collectivités de l'Arctique,

Notons la nécessité de dresser un tableau complet du développement humain dans l'Arctique et **demandons** une évaluation de la situation actuelle à cet égard ainsi que des relations existant entre le développement humain, les changements climatiques et autres facteurs ayant une incidence sur les collectivités de l'Arctique,

Changements climatiques et protection de l'environnement

Reconnaissons que des réductions considérables des émissions de CO₂ et autres gaz à effet de serre constituent l'élément primordial des mesures d'atténuation des changements climatiques dans le monde,

Accueillons avec reconnaissance le rapport complet sur l'évaluation de la cryosphère arctique, intitulé *Snow, Water, Ice and Permafrost in the Arctic (SWIPA)*, **constatons avec inquiétude** les changements accélérés touchant les principales composantes de la cryosphère, ainsi que les effets considérables des changements observés et prévus à l'échelle locale, régionale et mondiale, **soulignons** la nécessité d'une coopération tournée vers l'avenir pour favoriser la résilience de l'Arctique et renforcer le leadership du Conseil de l'Arctique, de façon à réduire le plus possible les impacts humains et environnementaux des changements climatiques, et **demandons** aux HRA d'établir le meilleur moyen d'assurer le suivi des recommandations du rapport SWIPA dans les futurs travaux du Conseil de l'Arctique,

Accueillons favorablement les rapports du Conseil de l'Arctique sur les facteurs de forçage climatique à effets de courte durée, qui ont grandement contribué à la compréhension du carbone noir, **encourageons** les États de l'Arctique à mettre en œuvre, compte tenu de leur contexte national, les recommandations pertinentes visant la réduction des émissions de carbone noir, et **demandons** au Groupe de travail et au Groupe d'experts du PSEA de poursuivre leurs travaux en se concentrant sur le méthane et l'ozone troposphérique, ainsi que d'entreprendre des travaux supplémentaires sur le carbone noir, au besoin, afin de présenter un rapport à la prochaine réunion des ministres, en 2013,

Décidons de créer un groupe d'orientation des projets sur les contaminants qui constituent des facteurs de forçage climatique à effets de courte durée, et lui confions le mandat de mener des projets de démonstration circumpolaires visant à réduire les émissions de carbone noir et autres contaminants constituant des facteurs de forçage climatique à effets de courte durée,

Constatons avec inquiétude que les concentrations de mercure continuent d'augmenter et présentent des risques pour la santé des populations humaines et les espèces sauvages dans certaines parties de l'Arctique, comme l'indique l'évaluation de 2011 du mercure dans l'Arctique réalisée par le PSEA, et **appuyons** la poursuite des négociations intergouvernementales entreprises

dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) en vue de la conclusion d'une entente mondiale qui permettra de réduire de manière significative l'utilisation et les émissions de mercure dans le monde,

Apprécions les mesures prises pour appuyer la mise en œuvre de la Convention de Stockholm et du Protocole sur les polluants organiques persistants et les métaux lourds de la Convention de la CEE-ONU sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, et **encourageons** les pays à continuer de travailler à réduire leurs émissions, ainsi qu'à signer et ratifier ces conventions et protocoles et à en améliorer la mise en œuvre,

Réitérons l'importance de recourir au savoir traditionnel des peuples autochtones de l'Arctique et aux initiatives de renforcement des capacités pour planifier et mettre en œuvre des mesures d'adaptation aux changements climatiques, et **reconnaissons** que les changements climatiques et autres facteurs négatifs ont une incidence sur les modes de vie traditionnels et la salubrité alimentaire des peuples autochtones ainsi que des autres habitants et collectivités de l'Arctique,

Confirmons l'engagement de tous les États de l'Arctique à travailler ensemble et avec les autres pays afin de mettre en œuvre les ententes conclues à Cancún avant les pourparlers sur le climat qui auront lieu cette année à Durban, en Afrique du Sud, et dans ce contexte, **exhortons** toutes les parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques à prendre sans tarder des mesures permettant d'atteindre l'objectif à long terme qui consiste à limiter à moins de 2 °C au-dessus des niveaux préindustriels la hausse de la température moyenne mondiale,

Décidons de former un groupe d'experts sur la gestion écosystémique de l'Arctique, chargé de recommander d'autres activités dans ce domaine qui pourront être examinées par les HRA avant la fin de la présidence suédoise,

Demandons aux HRA d'examiner la nécessité d'effectuer une évaluation intégrée des multiples facteurs de changement dans l'Arctique afin de permettre aux peuples autochtones, aux habitants de l'Arctique, aux gouvernements et à l'industrie de préparer l'avenir et, selon les résultats de cette évaluation, de présenter des recommandations en vue de l'examen par les sous-ministres du Conseil de l'Arctique d'une possible évaluation des changements dans l'Arctique, y compris un rapport sur la résilience de l'Arctique, à l'occasion de leur prochaine réunion,

Environnement marin de l'Arctique

Décidons d'établir un groupe de travail relevant des HRA et chargé d'élaborer un instrument international sur la préparation et l'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures en milieu marin dans l'Arctique, et **demandons**

au Groupe de travail sur la préparation aux situations d'urgence, la prévention et l'intervention (PSUPI) ainsi qu'aux autres groupes de travail pertinents d'élaborer des recommandations et des pratiques exemplaires en matière de prévention de la pollution par les hydrocarbures en milieu marin, les résultats préliminaires ou finaux de ces travaux devant être présentés conjointement à la prochaine réunion des ministres, en 2013,

Accueillons favorablement le rapport du PSUPI sur le comportement des hydrocarbures et autres substances dangereuses dans les eaux de l'Arctique et sa contribution à l'avancement des connaissances à ce sujet, et **encourageons** les HRA à examiner les conclusions et recommandations de ce rapport en vue des activités futures du Conseil de l'Arctique,

Reconnaissons que l'Accord de coopération en matière de recherche et de sauvetage aéronautiques et maritimes dans l'Arctique contribue pour beaucoup à la sécurité des transports et à une meilleure coopération au titre de l'aide aux personnes en situation de détresse dans l'Arctique,

Insistons pour que soient terminés dans les plus brefs délais les travaux de l'Organisation maritime internationale portant sur l'établissement d'un code polaire obligatoire pour les navires,

Saluons les progrès réalisés dans le cadre du projet Étude de l'océan Arctique, qui porte sur l'examen des mesures internationales et régionales visant à protéger l'environnement marin de l'Arctique, et **attendons avec intérêt** la publication du rapport final du projet en 2013, particulièrement en ce qui concerne les options et les possibilités touchant le renforcement des mesures internationales et régionales axées sur la conservation et l'utilisation durable des milieux marins de l'Arctique,

Science et surveillance

Reconnaissons l'importance du processus des SAON (Sustaining Arctic Observing Networks), une réalisation majeure de l'Année polaire internationale (API) visant à améliorer les observations scientifiques et à encourager la mise en commun des données, et **acceptons** les recommandations énoncées dans le rapport des HRA concernant la gestion continue des SAON,

Reconnaissons que l'API constitue le plus important programme de recherche scientifique circumpolaire entrepris à ce jour, et **saluons** la tenue à Montréal en 2012 de la conférence intitulée « De la connaissance à l'action », qui conclura l'API et donnera l'occasion de traduire les connaissances et les résultats scientifiques obtenus en politiques permettant de guider les mesures à prendre pour protéger l'environnement et assurer le bien-être des collectivités autochtones dans l'avenir,

Demandons aux HRA de maximiser les acquis de l'API, en soutenant une proposition visant le lancement d'une Décennie polaire internationale, vu la rapidité des changements climatiques dans l'Arctique et la nécessité de mener d'autres recherches coordonnées sur l'environnement arctique et sa dimension humaine,

Accueillons avec satisfaction le rapport *Arctic Biodiversity Trends 2010*, qui aide à mieux comprendre l'adaptabilité de la nature et des ressources biologiques de l'Arctique aux facteurs de stress mondiaux et régionaux, et **attendons** l'évaluation scientifique et les recommandations stratégiques qui découleront de l'Évaluation de la biodiversité de l'Arctique, laquelle devrait être terminée en 2013,

Félicitons l'Université de l'Arctique (UArctic) à l'occasion de son dixième anniversaire, **reconnaissons** sa contribution à l'élaboration de programmes d'études spécialisés axés sur le renforcement des capacités et le savoir traditionnel et scientifique pertinent pour les peuples autochtones, les collectivités de l'Arctique et les décideurs, et **favorisons** le maintien de l'appui dont elle bénéficie,

AUTRES ENJEUX

Adoptons les recommandations du Rapport des hauts représentants pour l'Arctique aux ministres, et demandons aux HRA d'examiner, et de modifier au besoin, les mandats des groupes de travail du Conseil de l'Arctique ainsi que leurs plans de travail pour 2011-2013,

Réitérons la nécessité de financer la coopération circumpolaire, ainsi que l'importance d'offrir un financement adéquat aux participants permanents afin qu'ils puissent contribuer aux activités, aux groupes de travail et aux projets du Conseil de l'Arctique, et s'y préparer adéquatement,

Prenons acte de la Réunion des ministres de l'Environnement de l'Arctique au mois de juin 2010, et de la Réunion des ministres de la Santé de l'Arctique en février 2011, et **sommes favorables** à la tenue d'autres réunions de haut niveau,

Favorisons la collaboration soutenue avec d'autres organismes pertinents,

Remercions le Royaume du Danemark pour sa présidence du Conseil de l'Arctique durant la période 2009-2011, et **accueillons avec plaisir** l'offre du Royaume de Suède de présider le Conseil de l'Arctique pour la période 2011-2013 et d'être l'hôte de la Huitième réunion des ministres, en 2013.